

SICAV AMEN
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2004
AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31-12-2004

En notre qualité de commissaire aux comptes de SICAV AMEN et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2004 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter, de façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 31-12-04, tels qu'annexés au présent avis.

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

Tunis, le 29 janvier 2005

Bilan arrêté au 31/12/2004
(Exprimé en dinar Tunisien)

		31-12-04	31-12-03
ACTIF			
Portefeuille-titres		23 323 156	6 219 512
a. Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	3.1	1 146 386	471 068
b. Obligations et valeurs assimilées	3.2	22 176 770	5 748 444
Autres Actifs	3.3	71 885	17 310
Placements monétaires et disponibilités		11 564 678	3 868 382
a- Placements monétaires	3.4	4 749 809	1 998 252
b- Disponibilités		6 814 869	1 870 130
<i>Placement en compte courant à terme</i>	3.5	6 814 798	1 868 460
<i>Avoirs en banque</i>		71	1 670
TOTAL ACTIF		34 959 719	10 105 204
PASSIF			
Autres créditeurs divers		1 660	372
TOTAL PASSIF		1 660	372
ACTIF NET			
Capital	3.6	33 344 344	9 633 569
Sommes capitalisables de l'exercice*	3.10	1 613 715	471 263
ACTIF NET		34 958 059	10 104 832
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		34 959 719	10 105 204

* à partir du 01-01-04

ETAT DE RESULTAT
Période du 01-10-04 au 31-12-04
(Exprimé en dinar Tunisien)

		Période du 01-10-04 au 31-12-04	Exercice clos le 31-12-04	Période du 01-10-03 au 31-12-03	Exercice clos le 31-12-03
Revenus du portefeuille-titres	3.7	242 907	712 665	55 812	103 019
a. Dividendes		0	1 762	0	891
b. Revenus des obligations et valeurs assimilées		242 907	710 903	55 812	102 128
Revenu des placements monétaires	3.8	83 866	177 044	9 420	51 148
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		326 773	889 709	65 231	154 166
Autres charges	3.9	-7 883	-20 480	-1 745	-3 767
Autres produits		0	0	0	2 646
RESULTAT D'EXPLOITATION		318 890	869 229	63 487	153 045
Régularisation du résultat d'exploitation		548 769	744 486	256 158	318 218
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE*	3.10	867 659	1 613 715	319 645	471 263
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-548 769	-744 486	-256 158	-318 218
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-1 499	-1 663	2 020	7 814
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		51 877	109 495	23 723	23 813
Frais de négociation		-2 974	-3 170	-337	-918
RESULTAT NET DE LA PERIODE		366 294	973 891	88 893	183 755

* à partir du 01-01-04

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 01-10-04 au 31-12-04
(Exprimé en dinar Tunisien)

	Période du 01-10-04 au 31-12-04	Exercice clos le 31-12-04	Période du 01-10-03 au 31-12-03	Exercice clos le 31-12-03
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</u>				
<u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>				
Résultat d'exploitation	366 293	973 891	88 891	183 755
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	318 890	869 229	63 485	153 045
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-1 499	-1 663	2 020	7 814
Frais de négociation	51 877	109 495	23 723	23 813
	-2 974	-3 170	-337	-918
<u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>				
a / Souscriptions				
Capital	25 414 347	48 597 522	5 894 222	11 009 532
Régularisation des sommes non distribuables	23 122 465	44 773 069	5 885 960	10 591 690
Régularisation des sommes distribuables	2 291 882	3 824 453	35 555	46 920
	0	0	-27 293	370 922
b / Rachats				
Capital	-11 756 646	-24 718 185	-438 866	-2 687 601
Régularisation des sommes non distribuables	-10 678 592	-22 785 043	-545 938	-2 628 100
Régularisation des sommes distribuables	-1 078 054	-1 933 142	-3 480	-6 797
	0	0	110 552	-52 704
c/ Augmentation de capital par incorporation du résultat exercice clos 2002				
Résultat exercice 2002 incorporé au capital	0	0	66 423	66 423
Régularisation des sommes distribuables 2002 incorporée au capital	0	0	524 820	524 820
Sommes distribuables	0	0	-66 423	-66 423
VARIATION DE L'ACTIF NET	14 023 994	24 853 227	6 069 067	9 030 506
<u>ACTIF NET</u>				
en début de période	20 934 065	10 104 832	4 035 762	1 074 325
en fin de période	34 958 059	34 958 059	10 104 832	10 104 832
<u>NOMBRE D' ACTIONS</u>				
en début de période	839 470	421 692	170 692	48 634
en fin de période	1 384 178	1 384 178	421 692	421 692
VALEUR LIQUIDATIVE	25,255	25,255	23,963	23,963
TAUX DE RENDEMENT	5,06%	5,39%	5,35%	5,67%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31/12/2004

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31.12.04 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et de titres SICAV et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31.12.04 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative pour les titres SICAV.

2.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêt.

Les placements monétaires sont constitués de bons de trésor cessibles et sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêt.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés :

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Désignation	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 31-12-04	% actif net
Titres Sicav				
Amen première	10 950	1 145 478	1 146	3,28
Actions cotées				
BT	5	255	326	0,001
Total		1 145 733	1 146 386	3,281

3.2- Obligations et valeurs assimilées:

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations et bons de trésor assimilables et négociables en bourse.

Le détail de ces valeurs se présente ainsi:

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/12/2004	% actif net
BTA				
BTA090714	5 700	5 979 150	6 160 550	17,62%
BTA140414	9 200	9 517 400	9 913 630	28,36%
Total	14 900	15 496 550	16 074 180	45,98%
BTNB				
BTNB0206105	1 000	200 000	215 147	0,62%
BTNB0507850	240	73 221	76 440	0,22%
Total	1 240	273 221	291 587	0,83%
Obligations				
AB 2001	10 000	800 000	827 880	2,37%
AFRICA 2003	3 000	300 000	305 278	0,87%
AL 2002-1	6 000	72 000	72 923	0,21%
ATL 2002-1	1 000	60 000	60 759	0,17%
ATL 2003-1	5 000	500 000	523 680	1,50%
BTEI 2004	1 500	150 000	153 905	0,44%
CIL 2002-2	1 700	34 000	34 219	0,10%
CIL 2003-1	2 000	200 000	202 240	0,58%
GL 2003-1	3 000	300 000	307 644	0,88%
GL 2003-2	10 000	1 000 000	1 051 800	3,01%
MSB 2003 B	6 000	600 000	619 546	1,77%
SELIMA 2002	1 000	100 000	103 238	0,30%
SEPCM 2002	1 000	85 714	89 603	0,26%
T.FACTORING	2 000	120 000	124 298	0,36%
TLG 2004-1	10 000	1 000 000	1 039 897	2,97%
TLG 2002-2	1 000	80 000	83 192	0,24%
TLG 2003-1	2 000	200 000	210 902	0,60%
VAGA 2003	1 000	0	0	0,00%
Total	67 200	5 601 714	5 811 003	16,62%
Total général	83 340	21 371 485	22 176 760	63,44%

3.3- Autres actifs :

Le solde de ce poste correspond au montant des retenues à la source non effectuées sur intérêts courus relatifs aux BTA acquis auprès du SVT (spécialiste en valeur du trésor), restituable au premier détachement de coupons.

3.4- Placements monétaires :

Les placements monétaires s'élèvent au 31-12-04 à 4 749 809 dinars. Ils sont constituées de certificats de dépôt ainsi que de billets de trésorerie dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Désignation	Emetteur	Avaliseur	Echéance	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
Certificat de dépôt	AMEN BANK	Banque de Tunisie	11/05/05	1 957 178	1 968 841	5,63%
Certificat de dépôt	AMEN BANK	Banque de Tunisie	14/12/06	1 379 595	1 382 273	3,95%
Total				3 336 773	3 351 114	9,58%

Désignation	Nombre	Avaliseur	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
Billets de trésoreries	140	Amen Bank	1 398 369	1 398 695	4%
Total			1 398 369	1 398 695	4%

3.5- Placement en compte courant à terme

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-04 à 6 814 798 dinars et correspond à des placements en des comptes courant à terme auprès d'AMEN BANK :

Désignation	Emetteur	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
PLAT 100405	AMEN BANK	490 000	532 729	6,3125%
PLAT 100406	AMEN BANK	900 000	928 859	5,50%
PLAT 141206	AMEN BANK	700 000	701 519	5,50%
PLAT 191006	AMEN BANK	2 000 000	2 017 841	5,50%
PLAT 310306	AMEN BANK	200 000	206 654	5,50%
PLAT 290906	AMEN BANK	600 000	608 799	5,50%
PLAT 290906A	AMEN BANK	600 000	608 799	5,50%
PLAT 290906B	AMEN BANK	600 000	608 799	5,50%
PLAT 290906C	AMEN BANK	600 000	608 799	5,50%
Total		6 690 000	6 814 798	19,49%

3.6- Capital

La variation de l'actif net de la période s'élève à 14 023 994 dinars et se détaille comme suit:

Variation de la part Capital	13 156 366 dinars
Variation de la part Revenu	867 658 dinars
Variation de l'actif net	14 023 994 dinars

La variation de la part capital s'analyse comme suit:

Souscriptions	23 122 465
Rachats	-10 678 592
Frais de négociation	-2 974
VDE / actions et titres OPCVM	-1 520
VDE / actions cote permanente	21
+/- value réal. sur titres OPCVM	51 877
Regul des sommes non distribuables (souscription)	1 240 846
Regul des sommes non distribuables (rachat)	-575 787
Variation de la part Capital	13 156 336

La variation de la part revenu s'analyse comme suit:

Régularisation du résultat d'exploitation	548 768
Résultat d'exploitation	318 890
Variation de la part Revenu	867 658

La variation du nombre d'actions en circulation s'analyse comme suit :

Nombre d'actions en circulation au 01-10-04	839 470
Nombre d'actions souscrites	1 012 144
Nombre d'actions rachetées	467 436
Nombre d'actions en circulation au 31-12-04	1 384 178

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 01-10-04	244
Nombre d'actionnaires entrants	148
Nombre d'actionnaires sortants	30
Nombre d'actionnaires au 31-12-04	362

3.7- Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-10-04 au 31-12-04	Période du 01-01-04 au 31-12-04	Période du 01-10-03 au 31-12-03	Période du 01-01-03 au 31-12-03
Dividendes	0	1 762	0	891
Revenu des obligations	82 069	304 670	27 672	68 110
Revenu des BTNB et BTA	160 838	406 223	28 140	34 018
Total	242 907	712 665	55 812	103 019

3.8- Revenus des placements monétaires

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-10-04 au 31-12-04	Période du 01-01-04 au 31-12-04	Période du 01-10-03 au 31-12-03	Période du 01-01-03 au 31-12-03
Billets de trésorerie		326	3 122	1 376
Certificat de dépôt		18 729	19 215	0
Placement en compte courant à terme		64 396	153 951	6 760
Compte rémunéré		415	756	1 284
Total		83 866	177 044	9 420

3.9- Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL.

Le solde de cette rubrique a atteint un montant de 7 882 dinars au courant du quatrième trimestre 2004 et se détaille comme suit :

	Octobre 2004	Novembre 2004	Décembre 2004	Total
Redevance CMF	2 029	2 325	2 931	7 285
Charge TCL	195	190	212	597
Total	2 224	2 515	3 143	7 882

3.10- Sommes capitalisables de la période

A partir du 01-01-04, SICAV AMEN s'est transformée en une SICAV de capitalisation.

Le résultat d'exploitation ainsi que sa régularisation sont incorporés au capital et présentés au niveau de la rubrique sommes capitalisables de la période et ce dans le bilan et l'état de résultat.

Au niveau de l'état de variation de l'actif net, ces montants continuent à être présentés au niveau de la rubrique variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation et au niveau de la rubrique capital.

3.11- Sommes distribuables et sommes non distribuables :

SICAV AMEN s'est transformée en SICAV de capitalisation (Assemblée Générale Extraordinaire du 04-12-2003 ayant décidé la transformation de la société de SICAV de distribution en une SICAV de capitalisation. Les mouvements de souscription et de rachat sont imputés intégralement au niveau de la rubrique capital et de la rubrique sommes capitalisables de l'exercice.

Ainsi, aucun mouvement n'est constaté au niveau des rubriques afférentes aux sommes distribuables et aux sommes non distribuables.